

OBLIGATIONS liées à la détention d'un CHIEN de CATEGORIE 1



Américain staffordshire terrier



Tosa-inu



Mastiff

Votre chien **ne possède pas de pedigree** et est de **type racial** : **américain staffordshire terrier, tosa ou mastiff**. Il fait donc partie de la liste dite des chiens dangereux de catégorie 1 et est soumis à ce titre aux obligations légales suivantes :

- Identification
- Vaccination contre la Rage (à partir de l'âge de 3 mois)
- Passeport européen (seul support validant la vaccination Rage)
- Stérilisation
- Port de la muselière et de la laisse dans les lieux publics et locaux ouverts au public
- Evaluation comportementale (entre l'âge de 8 à 12 mois) effectuée par un vétérinaire inscrit sur la liste départementale.
- Attestation d'aptitude du détenteur (majorité obligatoire)
- Assurance responsabilité civile spécifique
- Permis de détention soumis à l'avis du Maire de la commune de résidence (après justifications de la validité des obligations précédentes)

OBLIGATIONS liées à la détention d'un CHIEN de CATEGORIE 2



Américain staffordshire terrier



Rottweiler



Tosa-inu

Votre chien **possède un pedigree** et est de race : **américain staffordshire terrier ou tosa-inu** ou est de type racial : **rottweiler (avec ou sans pedigree)**. Il fait donc partie de la liste dite des chiens dangereux de catégorie 2 et est soumis à ce titre aux obligations légales suivantes :

- Identification
- Vaccination contre la Rage (à partir de l'âge de 3 mois)
- Passeport européen (seul support validant la vaccination Rage)
- Port de la muselière et de la laisse dans les lieux publics et locaux ouverts au public
- Evaluation comportementale (entre l'âge de 8 à 12 mois) effectuée par un vétérinaire inscrit sur la liste départementale.
- Attestation d'aptitude du détenteur (majorité obligatoire)
- Assurance responsabilité civile spécifique
- Permis de détention soumis à l'avis du Maire de la commune de résidence (après justifications de la validité des obligations précédentes)